



Annexe au communiqué concernant le compte 2018

Évolution des recettes (en millions de francs, par rapport au compte 2017)

en millions de francs	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au B en %	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au B en %
Recettes ordinaires	70'857	71'322	73'512	2'655	3.7	2'190	3.1
<i>dont:</i>							
Taxe sur la valeur ajoutée	22'902	22'725	22'644	-259	-1.1	-81	-0.4
Impôt fédéral direct	20'944	21'507	22'446	1'502	7.2	939	4.4
Impôt sur le bénéfice	10'612	10'560	11'289	677	6.4	729	6.9
Impôt sur le revenu	10'332	10'947	11'157	824	8.0	210	1.9
Impôt anticipé	8'010	6'180	7'747	-263	-3.3	1'567	25.4
Droits de timbre	2'434	2'360	2'117	-318	-13.1	-243	-10.3
Impôt sur les huiles minérales	4'595	4'565	4'578	-17	-0.4	13	0.3
Impôt sur le tabac	2'139	2'045	2'081	-58	-2.7	36	1.8
Supplément perçu sur le rése	-	1'067	1'051	1'051	-	-16	-1.5

Remarque: les erreurs comptables concernant les chiffres de 2017 ont été corrigées rétroactivement (impôt anticipé et total).

Après s'être accrues de 5,1 % en 2017, les recettes ont progressé de 3,7 % en 2018. Leur progression a de nouveau été plus forte que la croissance économique nominale (3,3 % selon la prévision du groupe d'experts du 18.12.2018). L'augmentation de 2,7 milliards au total est liée, avant tout, à l'impôt fédéral direct (+ 1,5 milliard) et à l'intégration, pour la première fois dans le compte de la Confédération, des recettes issues du supplément sur les coûts de transport d'électricité (+ 1,1 milliard).

- **Taxe sur la valeur ajoutée** (22,6 milliards; - 1,1 %): le financement additionnel de l'assurance-invalidité étant arrivé à échéance, les taux de TVA ont été réduits au 1^{er} janvier 2018 (le taux normal a été ramené de 8,0 à 7,7 %). Cette réduction explique le recul des recettes de la TVA en 2018. Si l'on fait abstraction de la modification des taux, on constate une progression des recettes de la TVA de 1,8 %.
- **Impôt fédéral direct** (22,4 milliards; + 7,2 %): après avoir quasiment stagné en 2017, les recettes à ce titre ont enregistré une hausse marquée en 2018. Cette hausse a concerné tant l'impôt sur le bénéfice que l'impôt sur le revenu. Elle s'explique avant tout par l'évolution favorable de la conjoncture en 2017.
- **Impôt anticipé** (7,5 milliards; - 3,3 %): après s'être accrues de 2,3 milliards en 2017, les recettes de cet impôt sont restées légèrement inférieures, en 2018, au niveau record atteint l'année précédente. Les demandes de remboursement ont à nouveau été nettement moins importantes que les rentrées. C'est pourquoi la provision constituée pour honorer de futurs remboursements a été augmentée de 0,6 milliard (2017: 1,7 milliard). Comme l'année précédente, la provision a été comptabilisée avec incidences financières et est donc considérée comme une dépense grevant le solde de financement. À l'inverse, le solde de financement sera allégé lorsque les montants correspondants devront être remboursés.

- **Droits de timbre** (- 0,3 milliard; - 13,1 %): alors qu'elles s'étaient accrues de 20 % en 2017, les recettes à ce titre ont à nouveau reculé en 2018. Leur diminution de 0,3 milliard concerne, à parts égales, le droit de timbre d'émission sur le capital propre et le droit de timbre de négociation. Le produit de ces deux droits de timbre subit de fortes fluctuations, car il dépend des besoins des entreprises en capital propre et du volume des transactions boursières.
- **Impôt sur les huiles minérales** (- 17 millions; - 0,4 %): les recettes de cet impôt reculent continuellement depuis 2009. Les principales raisons de cette baisse sont l'efficacité croissante des moteurs des véhicules et le recours accru aux biocarburants exonérés d'impôt.
- **Impôt sur le tabac** (- 58 millions; - 2,7 %): les recettes à ce titre ont baissé par rapport à l'année précédente. L'expérience montre qu'elles reculent chaque année d'environ 2,0 %, dans le sillage de la diminution de la consommation de tabac.
- **Supplément sur les coûts de transport d'électricité** (+ 1,1 milliard): grevant la consommation d'électricité, ce supplément est perçu depuis 2009 dans le but de promouvoir la production d'électricité issue des nouvelles énergies renouvelables et d'accroître l'efficacité énergétique. Conformément à la loi révisée sur l'énergie, les recettes issues de ce supplément ont été comptabilisées dans le budget fédéral pour la première fois en 2018.

Évolution des dépenses par groupe de tâches (en % par rapport au compte 2017)

en millions de francs	C 2017	B 2018	C 2018	Écart p.r.C %	Écart p.r.B %		
Recettes ordinaires	68'236	71'027	70'574	2'338	3.4	-453	-0.6
<i>sans ruptures structurelles</i>	<i>64'559</i>	<i>66'339</i>	<i>65'450</i>	<i>891</i>	<i>1.4</i>		
Relations avec l'étranger	3'529	3'921	3'771	242	6.8	-150	-3.8
<i>sans conversion en capital de SIFEM SA</i>	<i>3'529</i>	<i>3'546</i>	<i>3'397</i>	<i>-133</i>	<i>-3.8</i>	<i>-150</i>	<i>-4.2</i>
Sécurité	5'592	5'837	5'570	-22	-0.4	-267	-4.6
Formation et recherche	7'573	7'785	7'714	141	1.9	-72	-0.9
Prévoyance sociale	22'908	22'720	22'328	-580	-2.5	-392	-1.7
<i>sans le financement additionnel de l'AI</i>	<i>21'737</i>	<i>22'470</i>	<i>22'084</i>	<i>347</i>	<i>1.6</i>	<i>-386</i>	<i>-1.7</i>
Trafic	9'053	10'115	10'393	1'340	14.8	278	2.7
<i>sans les routes nationales (FORTA)</i>	<i>6'761</i>	<i>7'117</i>	<i>6'938</i>	<i>177</i>	<i>2.6</i>	<i>-180</i>	<i>-2.5</i>
Agriculture et alimentation	3'652	3'656	3'640	-12	-0.3	-17	-0.5
Finances et impôts	9'952	9'501	9'887	-65	-0.7	386	4.1
Autres groupes de tâches	5'978	7'492	7'273	1'294	21.6	-220	-2.9
<i>sans suppl. sur réseau et navigation haute mer</i>	<i>5'763</i>	<i>6'425</i>	<i>6'222</i>	<i>458</i>	<i>8.0</i>	<i>-203</i>	<i>-3.2</i>

Remarques:

- Les chiffres corrigés des principales ruptures structurelles sont indiqués en italique.
- Les erreurs comptables concernant les chiffres de 2017 ont été corrigées («Finances et impôts» et total).
- Le nouveau groupe de tâches «Sécurité», dont le nombre de tâches est un peu plus élevé que celui de l'ancienne «Défense nationale», apparaît pour la première fois au compte 2018.

Les dépenses de la Confédération ont augmenté de 2,3 milliards par rapport à l'année précédente pour atteindre 70,6 milliards (+ 3,4 %). Leur évolution est marquée par plusieurs ruptures structurelles liées, notamment, à l'instauration du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), à l'intégration, dans le budget fédéral, du fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité, à la conversion du prêt accordé à SIFEM SA en capital propre et à l'arrivée à échéance du financement additionnel de l'AI. Corrigées de ces ruptures structurelles, les dépenses affichent une hausse de 1,4 %.

- **Autres groupes de tâches** (7,3 milliards; + 21,6 %): la croissance des dépenses des autres groupes de tâches (conditions institutionnelles et financières, culture et loisirs, santé, environnement et aménagement du territoire, économie) s'explique, en premier lieu, par l'intégration, dans le budget fédéral, du fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité et par le relèvement du taux de la taxe sur le CO₂ (redistribution). En revanche, plus aucune dépense n'est requise depuis 2018 pour les cautionnements dans le domaine de la navigation en haute mer.
- **Trafic** (10,4 milliards; + 14,8 %): depuis l'introduction du FORTA en 2018, le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération est assuré par le biais d'un fonds, comme pour le financement de l'infrastructure ferroviaire (fonds FIF instauré en 2016). Les dépenses ont donc nettement augmenté, comme dans le cas de l'infrastructure ferroviaire, augmentation qui explique la majeure partie de la croissance des dépenses au titre du trafic.
- **Relations avec l'étranger – coopération internationale** (3,8 milliards; + 6,8 %): la conversion, sans incidence budgétaire, du prêt accordé à SIFEM SA en capital propre a engendré une forte croissance des dépenses en 2018. Abstraction faite de ce facteur, les dépenses au titre des relations avec l'étranger ont reculé de 130 millions, en raison avant tout de l'arrivée à terme de la contribution à l'élargissement de l'UE.

- **Formation et recherche** (7,7 milliards; + 1,9 %): la progression des dépenses correspond à peu près au taux de croissance annuel visé pour ce groupe de tâches prioritaire.
- Les dépenses de la Confédération consacrées à l'**agriculture** (3,6 milliards; - 0,3 %) et à la **sécurité** (5,6 milliards; - 0,4 %) ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente.
- **Finances et impôts** (9,9 milliards; - 0,7 %): alors que les dépenses d'intérêts ont encore reculé par rapport à l'exercice précédent, les parts de tiers ont augmenté, notamment à cause des recettes supplémentaires provenant de l'impôt fédéral direct.
- **Prévoyance sociale** (22,3 milliards; - 2,5 %): le recul des dépenses en la matière est dû à l'arrivée à échéance du financement additionnel de l'AI (- 0,9 milliard). Abstraction faite de cette rupture structurelle, on constate une hausse des dépenses de 1,6 %. Les principaux vecteurs de la hausse ont été la contribution financière à l'AVS et la migration.